

LE GRAND TRONC PACIFIQUE.

En 1903, le gouvernement Laurier décidait de soumettre au peuple du Canada, la construction d'un nouveau transcontinental, et aux élections de 1904, l'électorat, par une immense majorité, lui ordonnait de procéder sans délai à la construction du Grand Tronc Pacifique.

La ligne, tout en servant de moyen de transport pour les produits de l'Ouest vers les ports de l'Atlantique, devait traverser des régions nouvelles et développer le territoire particulier de chaque province.

La construction du chemin de fer fut poussée avec diligence et la ligne est pratiquement complétée.

Le 21 septembre, 1911, le gouvernement Laurier fut remplacé par le gouvernement Borden.

Depuis qu'il a été chargé d'administrer les affaires du pays, M. Borden a fait tout en son pouvoir pour déprécier le Grand Tronc Pacifique, surtout la ligne de l'Est.

1o. Il a aboli la Commission du Transcontinental et l'a remplacée par le Major Leonard. Celui-ci s'est empressé de dégrader le chemin, en changeant les courbes et les rampes, motivant ainsi, à l'avance, le refus du Grand Tronc d'exploiter la ligne de l'Est de Cochrane, Ont., jusqu'au Pont de Québec.

2o. Il a nommé une Commission composée de MM. Gutelius et Lynch Staunton. Cette Commission a siégé durant un an et demie au coût d'au-delà de \$60,000.00, et sans raison elle a produit un rapport discréditant l'entreprise et condamnant son exécution.